

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse

Compte-rendu n° 4 de la réunion du 2 octobre 2019

• Lieu :	Mairie de Chaourse	
• Maître d'ouvrage (MO) :	Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE : Président	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques M PACAUD : 03.23.20.36.10 g.pcaud@griv.fr	• Maître d'œuvre (MOE) Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	SOCOTEC Damien Religieux : 06 13 40 01 81 damien.religieux@socotec.com	• Coordonnateur SPS SOCOTEC Laurent Goujart : 06 18 94 41 71 Laurent.GOUJART@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Génie-civil	CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17- amandine.debarba@cgcr.fr	• Entreprise Lot 2 : Travaux en rivière CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17- amandine.debarba@cgcr.fr Sous-traitant : SARL HOURRIER Hourrier Alexandre 06 40 23 48 52 hourrier-entreprise@wanadoo.fr
EXPERTISE JUDICIAIRE – REFERE PREVENTIF PHILIPPE VERHAEGHE Por : 06 45 37 66 99 - philippe.verhaeghe7@orange.fr		

PROCHAINE REUNION LE 9 OCTOBRE 2019 à 9h00 sur site – accès côté « bras mort »

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région
Hauts-de-France

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
M. Lefebvre	Président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : jean.luc.lefebvre.st02@gmail.com	v			v
M. Le Roux	Vice-président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : pafler@aol.com	v			v
M. Charpentier	Maire de Chaourse mairiechaourse@orange.fr - 03 23 21 36 33				v
M. Delbaere	Adjoint au maire de Chaourse	v			
Mme TUAUX	Agence Française pour la Biodiversité Mail : sophie.tuaux@afbiodiversite.fr		v		
M. ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité Mail : jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr		v		
Mme FALCONNET	Agence de l'eau Seine Normandie – Vallées d'Oise Mail : FALCONNET.MADISONE@aesn.fr		v		
M. GOUJARD.	CSPS – SOCOTEC Laurent.GOUJART@socotec.com				v
M. RELIGIEUX	Bureau de contrôle – SOCOTEC damien.religieux@socotec.com				
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau - 03.23.24.65.21 Mail : ddt-env@aisne.gouv.fr Mail : anne-france.lielievre@aisne.gouv.fr		v		

VERHAEGHE Philippe	Expert judiciaire Mail : philippe.verhaeghe7@orange.fr				
PACAUD Geoffrey	USAGMA – Assistant à maitrise d’ouvrage Mail : g.pacaud@griv.fr	v			
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d’œuvre gdanel@ecaa02.fr	v			v
AMANDINE De Barba	CGCR – ENTREPRISE LOT 1 et 2 Amandine.debarba@cgcr.fr	v			v
HOURRIER Alexandre	HOURRIER – Sous-traitant CGCR LOT 2 hourrier-entreprise@wanadoo.fr			v	
LOIZEAUX Jean-Claude LOIZEAUX Sébastien Propriétaire parcelle ZH 14	Sebastien.loizeaux@orange.fr Loizeaux0687@orange.fr				
ROCOURT Philippe M. BIBE Propriétaire parcelles Zh19, B 1519, 1517, 1160 et 1159	philipperocourt@sfr.fr				
M. CHOAIN Propriétaire parcelle B1509 Exploitant parcelle B 1163	choain02@orange.fr				
M. ROCOURT Christian Propriétaire parcelle B1163					
M. PICARD Patrick Propriétaire parcelle ZH16					

MO : Maitre d’ouvrage

MOE : Maitre d’œuvre

BC : Bureau de Contrôle

- **ADMINISTRATIF:**

Marché notifié le 27/05/2019.

L'entreprise CGCR a déclaré en soustraction pour le lot 2 l'entreprise SARL HOURRIER.

Définition des droits de passages et des travaux par parcelles acté sur le CR n°2.

Envoi des conventions de passage et de travaux prévu le 26/09/2019

- **PHASE DE PREPARATION DES TRAVAUX:**

Il est demandé à l'entreprise de transmettre en fin de phase de préparation :

- Les études de dimensionnement et de conception de la passerelle – plans V5 - **Fait et validé MOE 05/08/2019 + BC 18/07/2019**
- Les notes de calculs des bétons armés pour l'abaissement du seuil – **Fait et validé MOE 29/07/2019 + BC 06/09/2019**
- La note de calcul de la stabilité du talus renforcé en génie végétale (stabilité au glissement) – A venir. **CGCR déclare la société GEOTEC en soustraction**
- Les fiches d'agrément des fournitures et matériaux pour l'ensemble des lots 1 et 2 – **fait et validé MOE le 24/09/2019**
- Un planning détaillé regroupant l'activité des 2 lots 2 montrant le délai de fabrication de la passerelle et sa pose – A transmettre
- Le phasage de réalisation de l'abaissement du seuil respectant l'obligation primordiale de maintenir la stabilité des ouvrages riverains (murs des culées et murs de la mairie) – **Fait et Validé MOE dans le VISA du 06/09/2019 SOCOTEC et du 29/07/2019 MOE**
- Un plan montrant les zones pour les installations de chantiers et de stockage des matériaux, Les accès aux chantiers, les routes empruntées pour les livraisons des matériaux et autres fournitures, zones de manutention pour la passerelle – **Fait et validé MOE/MOA**
- Une copie des conventions d'accès par des parcelles privées – **transmis aux propriétaires et exploitants le 26/09/2019 – en attente de retour des propriétaires.**

- **DOCUMENTS A TRANSMETTRE:**

MOE >CGCR : fond de plan sous format Autocad

CGCR >MOE :

- DCE pour suivi géotechnique : GEOTEC – en cours
- Planning lots 1 et 2

- **TRAVAUX:**

Planning prévisionnel :

- démarrage des travaux d'arasement du seuil le 01/10 avec la pose du batardeau aval et l'abattage des arbres rive gauche.
- démarrage dépose des équipements de la passerelle le 04/10/2019.
- démarrage dépose de la passerelle le 6 octobre.

Un planning détaillé est demandé pour la prochaine réunion.

Travaux en cours :

- Aménagement d'une rampe d'accès depuis le terrain communal pour atteindre la fosse de dissipation.
- batardeaux aval – sera terminé ce jour.

Vue sur le bras mort mis en eau.



Fabrication de la passerelle

La passerelle est terminée.



Photographies des témoins posés pour mairie dans le cadre du référé préventif

Emplacement du fil à plomb – façade arrière de la mairie



Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région Hauts-de-France



Repère de nivellement posé sur le mur en béton présent) l'aplomb du pignon de la mairie (côté Serre)



Principe des abreuvoirs à adapter à la pâture de M. Loizeaux et selon les points d'abreuvement :



Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie





Prochaine réunion :

Le 9 octobre 2019 à 9h sur site par l'accès de chantier coté bras mort

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région Hauts-de-France